



ICP

UNIVERSITAS
CATHOLICA
PARISIENSIS

Colloque

Paris

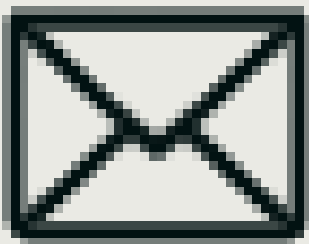
29 octobre 2026 au 30 octobre 2026

Toute la journée

Foundations, the Common Good, and Governance Models: A France–Denmark Comparative Perspective

Et si les fondations étaient la clé d'une économie au service du bien commun ? Les 29 et 30 octobre, l'ICP, Copenhagen Business School, Sorbonne Paris Nord, la Chaire Entreprises et bien commun et Prophil proposent de confronter les modèles français et danois lors d'un colloque.

S'inscrire



Recevez l'actualité de l'ICP !

Je choisis mes centres d'intérêts



À LA UNE **RECHERCHE**

Fondations d'entreprise, gouvernance et bien commun : comparaison France-Danemark

This international conference brings together academics, legal experts and practitioners from France and Denmark to explore the role of foundations in contemporary society, with particular attention to their governance models, legal frameworks and contribution to the common good.

Through a comparative and interdisciplinary approach, the conference will examine the distinctive characteristics of French and Danish foundations, including enterprise foundations, and their capacity to reconcile long-term ownership, economic performance and broader societal objectives.

Discussions will address key issues such as foundation governance, public supervision, sustainability and the relationship between private economic interests and the public good. Particular attention will be paid to the Danish model of enterprise foundations and its potential to inform current debates on foundation law and governance in France.

Au cœur des débats contemporains sur la gouvernance des entreprises, la justice sociale et la protection de l'environnement, la notion de Bien commun s'impose comme une référence essentielle. Elle permet de **penser ce qui dépasse les intérêts particuliers et constitue un horizon collectif** vers lequel doivent tendre aussi bien les institutions publiques que les acteurs privés.

Dans ce contexte, **les fondations occupent une place croissante dans la gouvernance du Bien commun**, en particulier lorsqu'elles interviennent comme propriétaires d'actifs économiques ou comme actionnaires d'entreprises. Elles constituent alors des institutions hybrides capables d'articuler logiques économiques, finalités philanthropiques et responsabilité sociétale.

Toutefois, **les formes institutionnelles que prennent ces fondations varient fortement selon les traditions juridiques et culturelles**. C'est précisément ce que met en lumière la comparaison entre la France et le Danemark, qui constitue l'axe central de ce colloque.

Le **Danemark** représente aujourd'hui **l'un des modèles les plus aboutis de fondations actionnaires** (entreprise foundations ou erhvervsdrivende fonde). Depuis plusieurs décennies, ces fondations contrôlent certaines des plus grandes entreprises du pays, telles que Novo Nordisk, Carlsberg, Velux ou Lego, tout en poursuivant des missions d'intérêt général. Ce modèle repose sur une combinaison originale entre stabilité du capital, gouvernance responsable et supervision publique structurée.

La **France**, en revanche, s'est longtemps inscrite dans une **tradition où l'État demeure le principal garant de l'intérêt général**. Les fondations y ont historiquement occupé une place plus limitée. La création du fonds de pérennité par la loi PACTE (2019), inspirée du modèle danois, marque néanmoins une évolution importante en introduisant la possibilité pour des structures philanthropiques de détenir durablement des participations de contrôle dans des entreprises.

Dans ce contexte, la comparaison entre les modèles français et danois apparaît particulièrement féconde. Elle permet d'interroger la manière dont les institutions juridiques, les cadres fiscaux, les cultures économiques et les traditions intellectuelles façonnent différentes conceptions de la gouvernance du bien commun.

Le colloque « Fondations, bien commun et modèles de gouvernance : perspectives croisées France–Danemark » propose ainsi d'explorer ces questions dans une perspective comparée et interdisciplinaire, en réunissant juristes, économistes, philosophes, théologiens et praticiens.

Informations pratiques

Institut Catholique de Paris – Salle des Actes
74 rue de Vaugirard, Paris 6e
Renseignements: evenement@icp.fr

Inscription obligatoire

Évènement en présentiel uniquement

Lieu(x) :

Paris

Publié le 14 octobre 2026 – Mis à jour le 14 octobre 2026

A lire aussi

Tous les tags